

ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE EN LIBYE

L'ÉMISSAIRE DE L'ONU SCEPTIQUE

L'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, s'est dit sceptique, dans un entretien à l'AFP, sur la possibilité de tenir des élections en décembre, selon le calendrier adopté à Paris, en raison des violences et des retards dans le processus législatif.

« Il y a encore énormément à faire. Il se peut qu'on ne puisse pas respecter la date du 10 décembre », a-t-il dit, samedi soir, dans les locaux ultra-sécurisés de la Mission de l'ONU en Libye (MANUL) à Tripoli, la capitale libyenne. Réunis à Paris fin mai, quatre principaux protagonistes du conflit libyen s'étaient engagés à organiser des élections générales, le 10 décembre. Le scrutin est censé mettre fin à une interminable et chaotique période de transition. Le pays est de plus sous la coupe de dizaines de milices qui n'hésitent pas à se battre pour étendre leur influence ou défendre leur territoire. Ce fut le cas fin août quand des groupes armés ont tenté d'entrer dans Tripoli, se heurtant aux milices de la capitale. Au moins 117 personnes ont été tuées dans les combats qui ont cessé cette semaine, à la faveur d'un accord de cessez-le-feu sous l'égide de l'ONU.

Problèmes logistiques

Ces violences ont compromis davantage le calendrier électoral qui « devient difficile (à



respecter) aussi pour d'autres raisons », a souligné M. Salamé, citant le retard dans l'adoption de lois électorales. L'accord de Paris prévoyait la préparation d'une « base constitutionnelle » avant le 16 septembre, une première

échéance déjà non respectée par le Parlement qui était appelé notamment à adopter une loi référendaire sur un projet de constitution.

Après maints reports, cette loi a été finalement votée la semaine dernière.

« Si tout va bien, le référendum pourrait avoir lieu avant la fin de l'année », mais les élections ne pourraient être organisées que d'ici « trois à quatre mois » si les conditions de sécurité le permettent, a-t-il dit. « Nous avons encore besoin d'une loi électorale parlementaire et d'une autre (pour la) présidentielle », a souligné l'émissaire libanais.

Il a aussi fait état de problèmes « logistiques », après une attaque en mai du groupe Daesh qui a gravement endommagé le siège de la Commission électorale à Tripoli. Cet attentat a « retardé énormément le travail de la Commission », dont le siège doit déménager bientôt dans de nouveaux locaux, selon lui. Une fois en place, la commission devrait lancer « dans les prochaines semaines » une nouvelle campagne d'inscription d'électeurs.